

Lompnas



BULLETIN MUNICIPAL 2018

L'année 2017 vient de s'achever, elle aura vu la commune de Lompnas intégrer la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain. Celle-ci regroupe désormais 53 communes et compte 75 000 habitants.

L'année 2018 verra se concrétiser un projet de longue date : l'ouverture du collège de Briord en septembre.

Concernant notre commune, les travaux d'accessibilité de la mairie-école-salle polyvalente et le manque d'eau nous ont tenus en souci une partie de l'année.

Eau

L'année 2017 a connu une pluviométrie très faible. Nous avons pris des mesures d'économie d'eau dès le mois de juin en offrant la possibilité aux agriculteurs de remplir gratuitement leurs citernes en pompant l'eau de la source de Pré-rond afin de préserver la ressource en eau pour le village et éviter des mesures de restriction.

Je remercie tous ceux qui ont limité leur consommation et surtout le gaspillage.

Malgré ces dispositions, le niveau de la nappe continuant de baisser, il a été indispensable de trouver une solution pour éviter une rupture d'approvisionnement. J'ai demandé à l'ARS (Agence Régionale de Santé) l'autorisation de prélever de l'eau sur la source de Pré-rond, source qui a été utilisée par les habitants pendant 35 ans. Pour obtenir cette autorisation temporaire, deux mois et demie de négociations quotidiennes ont été nécessaires malgré plusieurs analyses conformes à la norme (à chaque fois 18 pages de résultats indiquant une bonne qualité de cette eau).

L'entreprise Besson a nettoyé le puits et réinstallé une pompe pour envoyer l'eau de la source sur la colonne qui alimente le réservoir (réinstallation de ce qui avait été démonté en 2014 sur ordre de l'ARS lors de la mise en place de l'adduction à partir de la nappe actuelle).

Le niveau de celle-ci remonte progressivement. L'autorisation arrivant à échéance, nous avons arrêté l'utilisation de la source de Pré-rond fin décembre.

Accessibilité

Les travaux d'accessibilité extérieurs ont été retardés en raison de la neige mais sont sur le point d'être terminés.

Nous pourrions accueillir désormais des personnes en situation de handicap dans de bonnes conditions selon les directives de la loi sur le handicap.

La rampe existante ne respectant pas la norme (pente de 8 % au lieu de 5 %) une nouvelle rampe avec palier de repos desservira les différentes parties du bâtiment.

L'accès du WC extérieur pour handicapés ne respectant pas les obligations de la norme, une porte a été ouverte dans le hall de la salle polyvalente.

La porte d'entrée dans le couloir de la mairie a dû être également changée.

Les sanitaires de l'école ont été modifiés pour être accessibles aux handicapés.

Autres travaux réalisés

Dans la salle de classe un nouveau revêtement de sol a été posé.

Le sol très ancien, usé, de la cuisine de l'appartement au-dessus de la mairie a également été changé.

Nous avons élargi le chemin « Sous Groin » et créé une plateforme de retournement pour les agriculteurs, afin de sécuriser le passage des tracteurs et remorques.

Une multitude de « petits travaux » ont été effectués, je ne les énumérerai pas, la liste serait trop longue.

Travaux envisagés - Projets

Une analyse de la qualité de l'air de la salle de classe sera effectuée prochainement en application de la loi.

Cette année, nous avons pour projet de refaire le toit de la mairie-école, qui est en mauvais état.

Nous allons également faire procéder à une étude de mise en conformité thermique de ce bâtiment et engager les travaux nécessaires, si nous avons les subventions indispensables.

Un gros dossier nous attend : la mise en place de réservoirs d'eau pour la défense incendie des exploitations agricoles.

Ecole

A la rentrée 2018, les TAP (temps d'activités périscolaires) seront supprimés. La semaine d'école sera à nouveau de 4 jours.

Remerciements

Je remercie tout particulièrement Laurence qui m'a été d'une aide précieuse et lui souhaite bonne chance à St Sorlin. Je souhaite la bienvenue à Anne-Laure, notre nouvelle secrétaire qui saura, j'en suis certain, s'adapter rapidement à ses nouvelles fonctions et à notre village.

Steven quitte son emploi de cantonnier, remplacé par David qui commence à prendre ses marques. Bienvenue à lui également.

Comme chaque année, mes remerciements vont à mes adjoints ainsi qu'à tous les conseillers.

Je n'oublie pas Jacques Gavignet qui s'implique beaucoup dans la mise à jour du site de la commune.

Merci également à Audrey, Anne-Laure, aux parents, à tous ceux qui s'impliquent pour que les enfants travaillent dans de bonnes conditions.

Je remercie les associations qui ont permis l'animation de notre village, en particulier le comité des fêtes qui, en plus de la fête d'été, des soirées à thème, a réuni plus d'une centaine de personnes en juin lors de la fête de la musique. A cette occasion, chacun a pu découvrir les prestations des participants à la savate-forme, à la zumba et à la chorale « Les voix d'en Haut ».

Un sujet de satisfaction : deux cours de zumba pour les petits et les moyens ont débuté à la rentrée des classes.

Je reconnais le courage et la ténacité des personnes qui essaient de rendre ou de maintenir notre village agréable pour nous tous, pour les gens de passage, par le fleurissement et leur participation à la journée entretien du village

La société de chasse est toujours aussi active, que ce soit lors des confections et ventes de charcuteries, de repas ou d'élagage des chemins (le bois récupéré sert à toutes les associations pour chauffer le four).

Les pompiers et le sou des écoles ont été fidèles à la tradition de la vente de tartes le 1^{er} mai

Merci à tous les habitants qui ont répondu présents aux invitations de la commune et des associations qui animent le pays et de rendent vivant et attractif.

Prochain rendez-vous : la St Vincent dimanche 21 janvier.

MEILLEURS VOEUX

En mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous, à vos familles, une bonne année 2018. Qu'elle vous apporte beaucoup de joies et de satisfactions.

Jean-Paul BIGLIA

Mairie

Ouverture du secrétariat les Lundis et Jeudis de 9h à 12h.

Etat civil

Naissance : Simon DUBIARD

Décès : Germaine GIRARDET

Mot du Président de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CCPA s'est étendue aux anciennes communautés de communes de la vallée de l'Albarine et de Rhône Chartreuse de Portes. Je voudrais commencer ce mot par un signe de bienvenue aux habitants de ces territoires. Nous voilà lancés dans une aventure commune dont les premières expressions sont très positives. A la puissance économique de la Plaine s'ajoutent maintenant les trésors de la montagne : le vin du Bugey, les traces des dinosaures, la verticalité de la Charabotte... Et même de très belles entreprises, tout un programme de découvertes réciproques.

Depuis le premier janvier la CCPA exerce la compétence tourisme, plusieurs étapes sont déjà accomplies comme la création d'un office de tourisme intercommunal avec la conservation des anciens bureaux. D'autres projets sont en développement et ont bénéficié d'aides de la communauté de communes : le Centre de Rencontre d'Ambronay, le parc du cheval, la cité de Pérouges, le château des Allymes, la création d'une longue boucle locale de la Via Rhôna en rive droite, la maison du petit prince, une maison des produits du terroir...

Les premiers travaux de la ville laboratoire pour les transports du futur ont débuté sur l'ancien camp des Fromentaux, concrétisant l'ambition de la CCPA d'être à la pointe de l'innovation via le projet Transpolis. Une zone d'activité technologique accompagnera ces projets pour que des start-up puissent s'installer à côté de ces centres de recherche. La CCPA continuera à investir dans la trentaine de zone d'activités économiques relevant de sa compétence, réparties sur l'ensemble du territoire, de même qu'en faveur de la formation supérieure et des métiers du numérique.

La CCPA agit dans nombres de domaines et je pourrai parler des heures de la politique de la ville, du contrat de ruralité signé en juillet dernier, de l'accueil de jour des malades d'Alzheimer, des aides au logement, des subventions aux clubs sportifs et aux associations culturelles, etc... Mais ce sera une autre fois.

Le Président : Jean-Louis GUYADER

Le tourisme, une nouvelle compétence pour la Plaine de l'Ain

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain a pris la compétence « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme », dans le cadre de la Loi portant Nouvelle Organisation territoriale de la République, dite Loi NOTRE. Elle se dote donc de différents outils pour permettre le développement du tourisme sur son territoire et ainsi améliorer les retombées économiques directement liées à cette activité.

Une nouvelle structure a été créée pour porter l'office de tourisme communautaire

Jusqu'en fin d'année 2016, quatre offices de tourisme œuvraient indépendamment à la promotion du territoire. Les structures dépendaient des communes de Pérouges et de Meximieux, ainsi que des intercommunalités de la Vallée de l'Albarine et de Rhône Chartreuse de Portes. Aujourd'hui, dans le cadre de transfert de compétence et de l'intégration des Communautés de communes citées à la Plaine de l'Ain, une structure unique devenait nécessaire. Ainsi les conseillers communautaires ont acté la création d'un office communautaire, permettant aux socioprofessionnels et aux élus de travailler conjointement. L'association bénéficie d'une délégation de compétence de la part de la Communauté de communes pour promouvoir le territoire et intervenir dans la mise en œuvre de la stratégie touristique définie.

L'office de tourisme a donc la tâche de structurer et de promouvoir l'offre des 53 communes composant la Plaine de l'Ain. Pour le permettre, il bénéficie des quatre bureaux d'informations existants auparavant et il est constitué d'une équipe de six agents professionnels du tourisme.

La Communauté de communes se dote d'une stratégie pour le tourisme

La Plaine de l'Ain, dans son nouveau périmètre, a un potentiel touristique fort et une offre diversifiée.

Par ailleurs, elle accueille des clientèles diverses avec des attentes et des besoins spécifiques.

Ainsi, afin de concourir à un développement précis et d'optimiser les moyens dédiés, la Communauté de communes a défini, avec l'appui d'Ain Tourisme et aux côtés des acteurs concernés, sa stratégie tourisme. Les élus communautaires ont validé début juillet 2017 les axes stratégiques et les objectifs pour 2017-2021. Cette réflexion a été menée collectivement avec les élus et les acteurs locaux.

Deux clientèles visées : *le tourisme d'affaire par l'intermédiaire des déplacements professionnels et le tourisme d'agrément.*

Quelques photos



Le conseil municipal et ses deux secrétaires

Saint Vincent 2017



Soirée Pommes-Poires



Les voix d'en Haut



Zumba



Savate forme